

LE MULTITUDINISME

Une contribution de Jean-Denis Kraege

Suite à la rencontre du mouvement Pertinence de septembre 2016 au Sycomore autour du thème de la tradition, un participant a proposé que Pertinence s'attelle à redéfinir la ou les traditions qui font que l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud est ce qu'elle est. A cette interpellation, je réponds que la tradition majeure de l'EERV est de ne pas faire référence à une tradition, mais d'être ouverte à une pluralité de traditions. En d'autres termes, il s'agit d'une Eglise multitudiniste.

Le multitudinisme est une tradition parmi plusieurs. Il consiste à affirmer qu'une Eglise doit s'organiser de manière à être ouverte à tous, aux « multitudes ». Personne ne peut dire qui fait partie d'une telle Eglise et qui n'en fait pas partie. Elle s'oppose aux Eglises confessantes qui exigent de leurs membres l'adhésion à une confession de foi. Par définition, une Eglise de ce type est donc pluraliste. A ce titre, elle ne possède sinon pas du tout de confession de foi, du moins pas une seule confession de foi. Une Eglise multitudiniste ne doit dès lors pas non plus privilégier une tradition au détriment d'autres. Dans une Eglise qui veille à s'adresser à un auditoire universel, laïcs et ministres peuvent se rattacher à une tradition « évangélique », à une tradition proche de la *High Church* britannique (comme « Eglise et liturgie »), à une tradition libérale d'un type ou d'un autre, au christianisme social, voire au socialisme chrétien, etc.

Quelles raisons a-t-on d'opter pour une Eglise multitudiniste plutôt que pour une Eglise confessante ? Le terme « multitudinisme » provient de la traduction française des évangiles qui, au XVIIIe siècle, rendait « foule » par « multitudes ». Jésus s'adressait aux foules sans faire de tri. C'est là une raison suffisante pour poursuivre dans la même veine. Il y a, par ailleurs, sa parabole de l'ivraie et du bon grain (Matthieu 13,24-30). Les disciples sont appelés à ne pas arracher l'ivraie avant la moisson, sous peine d'« arracher » aussi de vrais croyants de l'Eglise. Or comme la foi est de l'ordre de l'intériorité, il n'appartient à aucune instance humaine de décider qui est croyant et qui ne l'est pas.

Une Eglise multitudiniste court toutefois le risque de l'éclatement doctrinal. Les tensions qui s'y produisent incitent souvent à des luttes pour le pouvoir. Par ailleurs, est-ce que, dans une telle Eglise, toutes les traditions sont acceptables ? Pourrait-on y accueillir un ministre et/ou une paroisse qui se réfèreraient à une tradition orthodoxe, romaine ou syncrétiste ? Une Eglise de multitude se donne alors des principes constitutifs qui, loin de décrire des limites exclusivistes, affirment un certain nombre de « principes » centraux et relativement généraux auxquels toutes les personnes affirmant se rattacher à une telle Eglise déclarent adhérer. Elle se définit doctrinalement par son centre et non par sa circonférence.

Une Eglise de multitude idéale n'a pas de réalité seulement grâce à son centre, mais aussi grâce au dialogue constructif qui est censé y prendre place. Aucun pluralisme n'est viable sans dialogue. Or le dialogue entre tendances au sein des Eglises pluralistes tend à s'estomper. Il n'existe plus guère de groupes constitués où les membres d'une même tendance théologique auraient à cœur de discuter de leurs options. Et lorsqu'il n'y a plus de tendances organisées, le dialogue entre positions différentes, voire opposées, devient incertain. La conquête et la conservation du pouvoir y deviennent les ressorts de la vie communautaire. L'édification des autres membres de l'Eglise et la proclamation de la parole y perdent de leur caractère central.